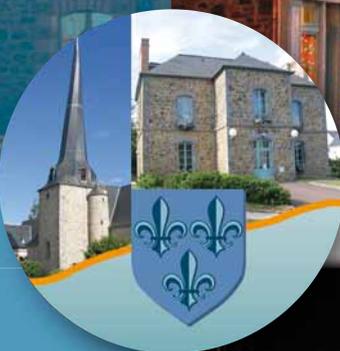


# "L'Écho Québriacais"



Décembre 2011

Bulletin d'informations communales - N°20



**Claude DUHAMELLE**  
**Travaux Publics**  
**35190 QUÉBRIAC**

**Terrassement, Empierrement, Drainage**

**Assainissement autonome,**

**Raccordement tout à l'égout**

**Raccordement de vos réseaux**

**EDF, GDF, PTT, AEP**

**Nettoyage de vos terrains**

**(avec gyrobroyeur)**

**Location Tractopelle, Pelle à pneus,**

**Mini-pelle et BRH**

**Tél. 02 99 68 12 94**

**Fax : 02 99 23 00 89**

**Port. 06 03 37 84 41**

**Jean-Luc CLOLUS**



*Le Savoir-faire  
depuis  
3 générations*

Couverture  
Zinguerie  
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

**Lebreton**  
Electricité Générale

Z.A. ROLIN  
35190 QUEBRIAC  
02.99.68.06.74  
06.62.50.26.95  
contact@lebreton-electricite.fr

[www.lebreton-electricite.fr](http://www.lebreton-electricite.fr)

**Emergence**  
Architecture

FOSSARD Corinne  
Architecte DPLG  
et d'intérieur

- Neuf
- Rénovation - Réhabilitation
- Extension
- Aménagement Intérieur
- Construction Bois
- Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Tertiaire
- Industriel

20, rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC  
Tél./Fax : 02 99 69 85 02  
contact@emergencearchi.fr

[www.emergencearchi.fr](http://www.emergencearchi.fr)

**Jean-Marc CONFLANT**

**Broyage d'herbes**

Accotements, talus, fossés

Plantations et grands espaces

**Espaces Verts**

Entretien et création

Tonte petits et grands espaces

**Launay - 35190 QUEBRIAC**

**02 99 45 25 58 - 06 80 67 13 86**

**ad GARAGE**  
**ROBERT ET BOLIVAL**  
**Garage Automobile**



Neuf et Occasion  
 Réparations toutes marques  
 ZA ROLIN  
 35190 QUEBRIAC  
 Tel 02 99 68 08 75  
 Fax 02 99 68 14 33

**Ebénisterie BERHAULT Didier**  
 Fabricant



Meubles tous styles  
 Agencement Cuisines & Salles de bains

" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC  
 Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94

## SOMMAIRE

	Le mot du maire .....3
	Vie communale .....4-5 Fermeture de chemins Changements dans l'équipe des agents communaux Internet haut débit Nouvelle entreprise Recherchons photos
	Les séances du Conseil Municipal .....6-13 Bâtiments et biens communaux Voirie - Travaux Urbanisme Affaires scolaires Finances Intercommunalité Personnel communal
	Tarif Communaux 2012 .....14
	Communauté de Communes .....15-18 Les aides pour la plantation des haies Smictom Zoom sur le tri du plastique Lampes et recyclage en déchetterie 2011 : La Communauté de Commune dans ses meubles Mission locale du Pays de Saint-Malo
	Vie sociale .....19-20 Le CCAS de Québriac Adapei
	Etat civil 2011 .....21
	École - Bibliothèque .....22-23 L'école de Québriac Bibliothèque «Je, tu, lis...»
	Vie Associative .....24-32 Badaboum «ex association Farandole» Les Touch'à Tout Anim'6 Jeunesse Halte garderie Trampoline Les Pots Potins des Pratos Association Québriac Marpod Crèche à l'Ormel ACCA Québriac Queb'Rando Le Cercle d'Ille et Rance Les Archers du Canal Club du 3 <sup>ème</sup> âge
	Renseignements utiles .....33
	Téléthon 2011 .....35

**MAIRIE**  
 5, rue de la Liberté  
 35190 QUÉBRIAC  
 ☎ 02 99 68 03 52  
 mairie@quebriac.fr  
 www.quebriac.fr



Directeur de publication :  
 Armand Châteaugiron  
 Impression : Imp. **atmco** IMPRIM'VERT

## Le Mot du Maire



L'année 2011 s'achève dans un climat d'inquiétudes, de peurs, d'angoisse pour l'avenir, pour le travail, pour la place de nos jeunes dans la société etc. Comment voir, où trouver dans cette « ambiance » des signes de renouveau, de redémarrage, de remontée du moral ?

Nous avons la chance dans notre région, notre département, d'avoir des collectivités territoriales qui continuent d'investir (Ligne à Grande Vitesse, Metro Rennais, Aéroport...), malgré tous ces échos de tensions, de rigueur. C'est le cas aussi des collectivités proches de nous, la Communauté de Communes Bretagne Romantique, qui engagera prochainement la construction de l'école de musique du SIM, l'extension du centre communautaire à La Chapelle aux Filtzméens, l'extension de zones d'activités etc. C'est aussi à Québriac pour 2012, la poursuite des travaux à l'école et la première tranche pour le Grand Bois.

Les collectivités, de manière générale, sont un des moteurs majeurs de l'économie française, surtout en période de tension. Ayons soin d'elles. Leur endettement reste faible quoi qu'on en dise : il est de 10% de la dette nationale (voir le rapport de la cour des comptes rendu public le 13 juillet 2011).

Pour ce qui nous concerne directement à Québriac, le budget 2012 bénéficiera de 2 éléments majeurs : la récupération de TVA issue de la cantine construite en 2009 et la dotation de la Communauté de Communes pour les communes intermédiaires (250.000 euros répartis sur 2011-2014). Notre objectif en matière de dette, qui reste au-delà de 1000 euros par habitant depuis 2007, sera de ne pas emprunter cette année (1). Nous préserverons ainsi des moyens pour notre avenir.

Malgré tous les avis de tempête, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite pour les vœux de la municipalité le samedi 14 janvier à 11h00 à la salle polyvalente.  
A bientôt donc.

Armand CHÂTEAUGIRON, maire

Vœux de la municipalité **2012**  
 samedi 14 janvier  
 à 11h00  
 à la salle polyvalente



(1) Hormis pour l'acquisition du bâtiment Boulangerie/Epicerie mais ce sera dans un Budget Annexe, à part du Budget Principal de la commune.



## Fermeture de chemins

Depuis de nombreuses années la commune s'est investie dans une politique de valorisation de son patrimoine rural, de nombreux chemins sont inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

De ce fait, ils se trouvent protégés et la commune se doit par convention avec le Conseil Général de veiller à leur bon entretien.

A cet effet, deux conventions fixent les modalités d'entretien :

La première avec la communauté de communes de la Bretagne Romantique via le chantier d'insertion.

La seconde avec l'association Québ'rando.

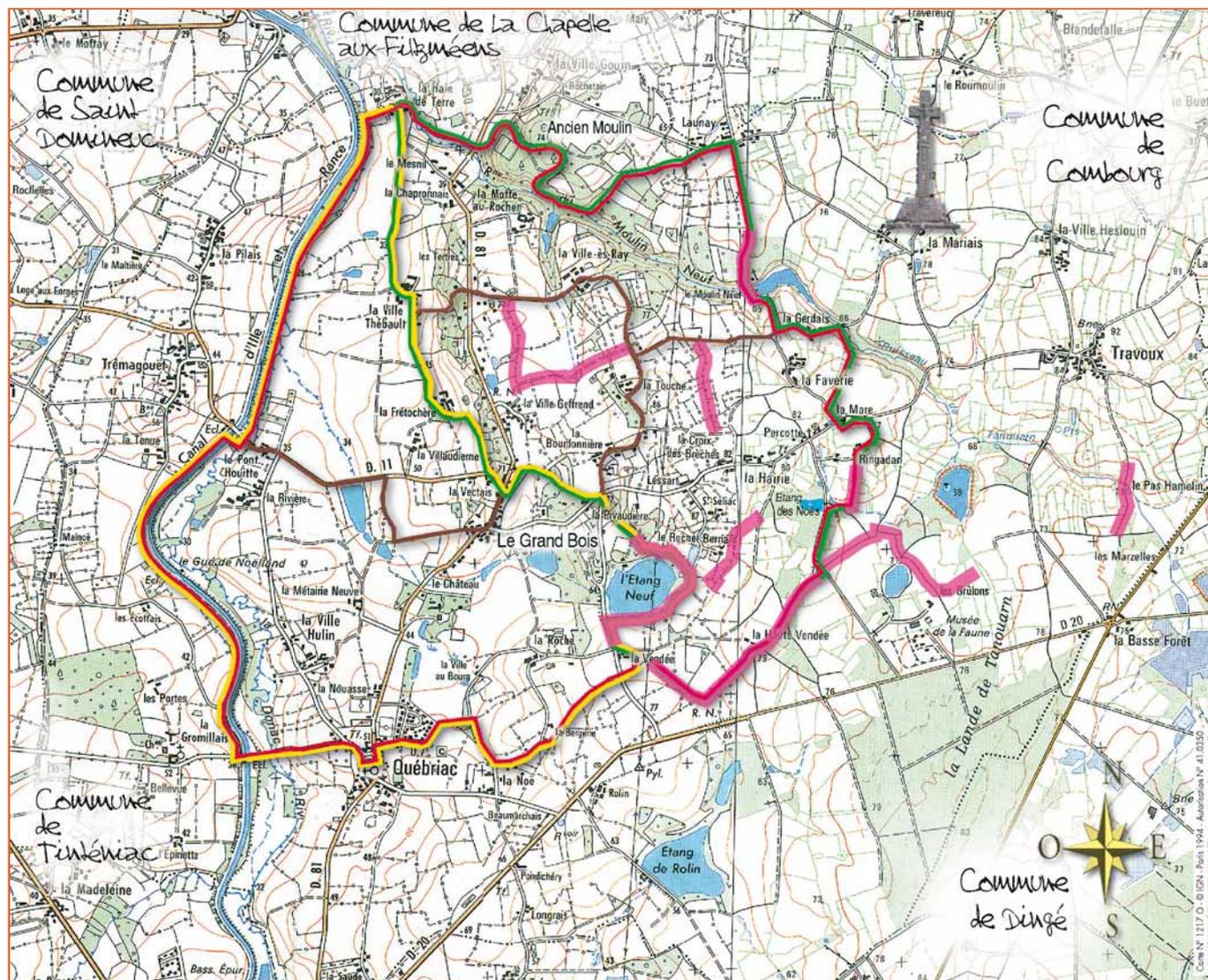
Aujourd'hui grâce au travail réalisé par nos deux partenaires, Québriac jouit d'une excellente renommée et accueille de très nombreux randonneurs.

Afin de protéger ce patrimoine fragile, de répondre aux nombreuses dégradations occasionnées l'hiver dernier :

un arrêté municipal en date du 14 novembre 2011 interdit la circulation permanente des véhicules à moteurs dans les chemins non carrossables et interdit à la randonnée équestre ces mêmes chemins en période hivernale (1er décembre - 30 avril)

A cet effet

- des panneaux d'interdiction des véhicules à moteur seront placés à l'entrée des chemins.
- les chemins seront physiquement fermés par des barrières (ou autre moyen) permettant le passage des piétons, VTT et cavaliers pour les périodes autorisées.
- Des cartes de liaisons seront apposées aux entrées des chemins afin de permettre aux cavaliers entre le 1er décembre et le 30 avril de poursuivre leur randonnée.



Chemins fermés



## Changements dans l'équipe des agents communaux

### Carine Geffroy

« Originaire de Bretagne, je reviens au source. Recrutée par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine et après avoir fait des missions de remplacements auprès des collectivités, je travaille pour la commune de Québriac depuis le mois de mai. Quand j'ai pris le poste j'ai beaucoup apprécié la disponibilité de Daniel Gendrot qui a fortement facilité mon intégration. De même, mes collègues ainsi que les élus m'ont très bien accueillie. Secrétaire de mairie est un poste polyvalent qui nécessite une bonne connaissance de Québriac et les habitants m'aident chaque jour à connaître un peu mieux la vie de la commune. »



### Nolwenn Le Bis

Le service technique se féminise avec l'arrivée de Nolwenn Le Bis, plus particulièrement chargée des espaces verts.

Habitante de Melesse, elle est ravie d'intégrer la petite équipe et de travailler sur la commune de Québriac.

« J'ai eu d'excellents contacts avec mes trois collègues »



## INTERNET HAUT DÉBIT



Depuis 2 ans environ, la commune a été sollicitée lors des rencontres avec les villages (Launay, Travoux, Tremagouet ...) à propos d'internet Haut Débit. En effet, plusieurs secteurs font partie des zones blanches inaccessibles en Haut Débit par le réseau téléphonique filaire. Pour pallier à ces insuffisances, le Conseil Général a lancé en 2009/2010 une opération de mise en place de WIMAX pour couvrir ces zones. Ce système est constitué d'antennes spéciales placées sur des lieux hauts, et pour ce qui nous concerne sur le relais de St PERN, et par des antennes individuelles. L'opérateur Altitude Telecom, sous la marque WiBox a été retenu par la Conseil Général pour cette mission. Chez nous, notamment à Launay, plusieurs foyers sont équipés et semble-t-il avec satisfaction. Même si cette solution n'est pas la panacée, elle permet de patienter vers d'autres solutions espérons-le plus performante dans l'avenir. Voir <http://www.wibox.fr>

## Nouvelle entreprise Enfin un artisan plombier sur notre commune !



Joël QUÉRÉ, habitant depuis 6 ans à Québriac avec sa petite famille, vient de s'installer en tant qu'artisan plombier. 10 ans d'expérience au service de vos travaux neuf ou rénovation : installation et dépannage, sanitaires, raccordement tout à l'égout...



Vous pouvez contacter cet artisan au :  
Tél. 06 69 47 61 61 - 02 99 45 54 02  
Email : [querejoel@orange.fr](mailto:querejoel@orange.fr)

## RECHERCHONS PHOTOS...



La commission animation a le projet d'éditer un livre sur Québriac durant l'occupation, faisant suite à l'exposition de mai 2010. Ce livre sortira des presses courant 2012. En attendant, nous recherchons toujours des photos liées à cette période notamment des photos de prisonniers de guerre en Allemagne, renseignements par rapport au lieu d'internement (stalag), etc... En attendant de pouvoir enrichir notre documentation, merci de prendre contact avec Patricia Huard (permanence en mairie le samedi de 11h00 à 12h30 et sur rendez-vous)  
Merci



## BATIMENTS et BIENS COMMUNAUX

### Fourniture et pose d'une clôture derrière la salle polyvalente

Séance du 30 septembre 2011

Ces travaux sont nécessaires pour sécuriser l'atelier technique, empêcher le stationnement des caravanes des gens du voyage et d'une manière plus générale renforcer la sécurité du site de la Nouasse.

L'offre de l'entreprise CLOTURES CONCEPT de L'Hermitage est retenue pour un montant de 12 699,93 € TTC.

## VOIRIE - TRAVAUX

### Travaux de débroussaillage des voies communales et des chemins ruraux – ANNÉE 2011

Séance du 29 avril 2011

Les travaux de fauchage et de débroussaillage des voies communales pour 2011 sont confiés à l'entreprise CONFLANT JEAN-MARC de Québriac,

à savoir :

**Fauchage des accotements des routes** ..... 19 € le Km

**Fauchage de l'accotement, le débroussaillage du fossé et du talus jusqu'à la limite du domaine public**..... 61 € le Km

**Fauchage des terrains communaux**.... 35 € de l'heure

### Attribution d'un nom de rue Lotissement « Le Courtil Jamet »

Séance du 29 avril 2011

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la rue du lotissement du Courtil Jamet le nom de « rue du Courtil Noë ».



### Entretien et modernisation des voiries communales

Séance du 24 juin 2011

Le Syndicat Intercommunal des Chemins Ruraux a transmis à la commune les devis des travaux d'entretien et de modernisation des voiries communales pour l'année 2011 qui, sur proposition de la commission communale voirie, sont acceptés par le Conseil Municipal :

**Entretien sur l'ensemble des voies communales** ..... 9 112,00 € HT  
*enrobé à froid, fourniture, transport, répandage et cylindrage de gravier, curage de fossés*

**Modernisation des routes** ..... 26 952,61 € HT  
*Trémagouët vers Saint Domineuc, Launay, la Fretochère, Travoux, La Roche, Ringadan*

### Adaptation du réseau électrique lieu-dit « La Fretochère »

Séance du 24 juin 2011

L'implantation d'une future construction dans le secteur de « La Fretochère » justifie des travaux d'extension du réseau électrique d'une longueur d'environ 54 mètres, sans nécessiter d'aménagements supplémentaires de la voie existante. La contribution aux travaux d'extension du réseau électrique à réaliser dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme est à la charge de la commune. Cette contribution communale est financée par la mise en œuvre de la « Participation pour Voirie et Réseaux », ainsi le coût en est répercuté sur l'utilisateur.

La réalisation des travaux d'extension du réseau électrique est engagée pour un coût total estimé par le SDE35 à 1 580 €. Le coût de ces travaux est mis à la charge des propriétaires fonciers, M. et Mme Pidoux – Le Pessec, Saint-Domineuc..

## Renforcement électrique du Nord-Ouest de l'Ille et Vilaine

Séance du 24 juin 2011

Le 21 mai 2011, la Préfecture de la Région Bretagne a transmis en mairie le projet d'exécution des travaux de renforcement électrique du Nord-Ouest de l'Ille et Vilaine avec une mise en conformité et sécurisation de la ligne 225 kV Belle Epine – Rance dans le cadre de la création du poste 225/90 kV de Tréfumel, dont le gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE – Transport Electricité Ouest, Groupe Ingénierie Maintenance des Réseaux à Nantes) demande l'approbation.

Avis favorable au projet sans observations particulières.



## Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement opérationnel du secteur du Grand Bois

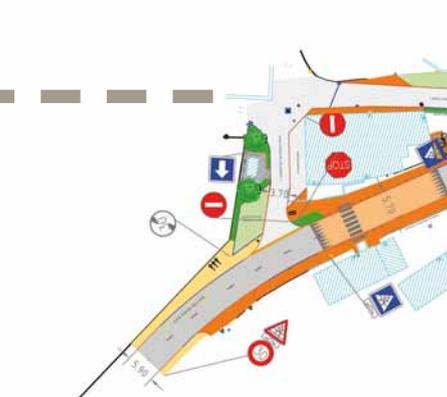
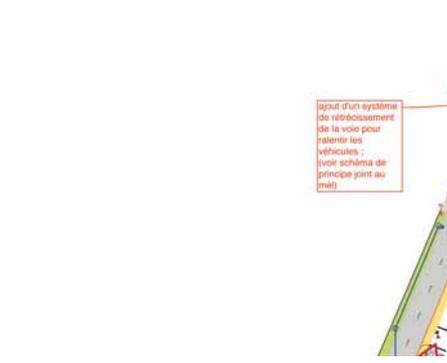
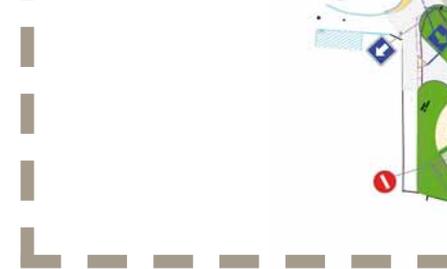
Séance du 29 avril 2011

Par délibération en date du 17 juillet 2009, le Conseil Municipal a confié à la société OUEST AM' Le Rheu une mission d'étude de faisabilité pour un aménagement fonctionnel et paysager du secteur du Grand Bois et de sa liaison avec le bourg.

La phase 1 du projet (pôle central, séquence urbaine Nord, séquence de la Vectais) a été retenue par le Conseil Régional de Bretagne dans le cadre des dossiers Eco-Faur. Il est attribué à la commune de Québriac un montant de 69 230 € pour le financement de ce projet.

Aussi, le Conseil Municipal accepte la convention proposée par la société OUEST AM' pour la poursuite du projet dans la phase opérationnelle des travaux.

Le montant du devis pour cette mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 12 700 €HT pour un montant estimé des travaux à 256 000 €HT.



Signal d'un système de ralentissement de la voie pour ralentir les véhicules (voir schéma de principe joint au métré)

positionnement du second arrêt de car



### Légende:

- Bordure granit haute (vue = 12 cm)
- Bordure granit basse (vue < ou = à 2 cm)
- Bordure planche
- Chaînette pavée (caniveau)
- Chaînette pavée (pied de mur)
- Enrobé noir sur RD
- Traitement différencié sur RD (enrobé de couleur grenaillé)
- Trottoir en Sablé
- Massif arbustif
- Mélange terre-pierre
- Mulch copeaux de bois
- Prairie
- Voirie communale en tricouche noir
- Ligne et motif en mortier pâte
- Trottoir en Enrobé noir
- Accotement enherbé
- Trottoir et accès béton de chaux grenaillé
- Gravieron
- Escalier bois et gravillons
- Soutènement bois
- Garde corps en bois
- Dalles pododactiles
- Gravieron
- Potelets bois



## Étude diagnostique du fonctionnement du système d'assainissement collectif

28 octobre 2011

La commune de Québriac gère le fonctionnement de son réseau d'assainissement collectif et est équipée d'un réseau séparatif. Les effluents collectés sont traités dans une station d'épuration de type lagunage naturel datant de 1992 d'une capacité nominale de 800 EH (Equivalent Habitant). En 2010, le linéaire de réseau était d'environ 10 km de réseaux Eaux Usées et 10 km de réseaux Eaux Pluviales (il faut signaler la présence d'un poste de refoulement sis « La Métairie Neuve »).

Pour faire face aux besoins futurs (accueil de population nouvelle), la commune envisage d'adapter son système de traitement d'assainissement (rénovation/extension de la station d'épuration actuelle ou construction nouvelle) pour une capacité finale voisine de 1200 EH (à définir) ou de se raccorder à la station de la commune voisine Tinténiac, dimensionnée pour 6000 EH.

C'est dans ce contexte que la commune souhaite réaliser une étude diagnostique des réseaux d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales) afin :

d'établir un diagnostic de l'état de fonctionnement des réseaux d'assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales ;

d'identifier les dysfonctionnements ainsi que leur origine ;

inventorier les pollutions domestiques émises ;

de préciser l'impact sur les milieux récepteurs des dysfonctionnements des ouvrages par temps sec et par temps de pluie, d'évaluer les flux de rejet acceptables par rapport aux objectifs de qualité et aux usages de l'eau en aval de l'agglomération ;

produire un schéma directeur d'assainissement des réseaux collectifs ;

de proposer un programme de travaux hiérarchisés permettant l'amélioration de la collecte et une meilleure préservation du milieu naturel.

de prévoir l'évolution des structures d'assainissement pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'agglomération.

d'élaborer un programme pluriannuel cohérent d'investissements hiérarchisés en fonction de leur efficacité vis-à-vis de la protection du milieu naturel, exprimée à l'aide d'indicateurs objectifs.

de déterminer l'évolution interannuelle du montant de la taxe d'assainissement compatible avec l'exécution du programme présenté.

d'établir des règles de gestion technique des réseaux dans le souci de l'optimisation de leur fonctionnement.

Aussi, la commune de Québriac a lancé une consultation en procédure adaptée et transmis le Cahier des charges de l'étude à 7 bureaux d'études spécialisés dans les diagnostics assainissement. Une seule offre est parvenue en mairie.

Le bureau d'études SEEGT de Saint-Malo qui a fait une proposition à 29 020,94 € TTC. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne participe au financement des études (diagnostic et schéma directeur d'assainissement), le taux de l'aide étant de 50%.

Les pièces administratives, techniques et financières de la proposition de l'entreprise ont été contrôlées et validées par le Service Développement Local de l'Agence Départementale du Pays de Saint-Malo chargé du suivi et du contrôle de la station d'épuration de Québriac..



## Effacement des réseaux CD 11 La Ville Hulin (Tranche 2)

Séance du 24 juin 2011

En 2009, le conseil municipal a demandé au SDE35 de poursuivre les études concernant le projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sur le secteur La Ville Hulin (Rue de la Basse Ville).

Après approbation de la tranche 1 (séance du 26 novembre 2010), le conseil municipal approuve les études détaillées du projet d'effacement des réseaux (tranche 2) présenté par le SDE35, à savoir :

**Effacement des réseaux électriques** (*impérativement réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Electrification afin de bénéficier des participations financières du SDE 35, du Conseil Général d'Ille et Vilaine et d'EDF.*)

Montant total des travaux  
**39 228,80 € TTC**  
**dont 11 086,40 €**  
**à la charge de la commune**

**Travaux du génie civil des réseaux de télécommunication**  
**7 056,40 € TTC**

Les crédits nécessaires au financement du projet seront inscrits au budget communal 2012. Les participations communales seront versées au SDE35 suivant l'état d'avancement des travaux.



## URBANISME

### Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens cités.

**Terrain Madre Yves**  
(Séance du 13 juillet 2011)  
Rue de la Liberté à QUÉBRIAC,  
cadastré AH n° 85

**Propriété Madre Yves**  
(Séance du 30 septembre 2011)  
Rue du Courtil Jamet à  
QUÉBRIAC, cadastré AH n° 172,  
173 et 174

**Propriété SAS CRYO-VET**  
(Séance du 18 octobre 2011)  
Zone Artisanale de Rôlin à  
QUÉBRIAC, cadastré AB149,  
AB151 et D772

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Tarifs cantine scolaire année 2011 – 2012

Séance du 24 juin 2011

Repas enfant	3,20 €
Repas adulte	4,00 €

### Tarifs garderie scolaire année 2011 – 2012

Séance du 24 juin 2011

Garderie du matin : accueil de 7h30 à 8h50	0,95 € / demi-heure
Garderie du soir : accueil de 17h00 à 19h00	

### Subvention « projet cirque 2012 » école publique de Québriac

Séance du 30 septembre 2011

Une demande de participation financière a été émise par l'école de Québriac et l'Amicale des Parents d'Élèves pour l'organisation d'un projet cirque « découvrir les arts du cirque », en octobre 2012 (2 semaines)

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

**Intitulé :** « découvrir les arts du cirque »

**Objectifs :** pratiquer des activités physiques, développer la dimension esthétique, sensible et créatrice, développer la connaissance de l'histoire et de l'univers du cirque, créer des temps forts pour marquer la spécificité de l'école et monter un projet fédérateur pour resserrer les liens école/parents/mairie.

**8 classes** (190 enfants environ) participeraient à ce projet pour un coût global de 14 000 € financé par les parents, l'Amicale des Parents d'Elèves et la Mairie.

La participation communale est fixée à 4 000 €, cette somme sera inscrite au budget 2012.

## FINANCES

### Fiscalité directe locale – Vote des taux d'imposition 2011

Séance du 29 avril 2011

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition de l'année 2011 comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2011 (€)	Taux 2011	Produits 2011 (€)
Taxe d'habitation	977 700	16,25 %	158 876
Foncier bâti	701 100	19,25 %	134 962
Foncier non bâti	91 300	40,66 %	37 123
<b>TOTAL</b>			<b>330 961</b>



## Services Techniques : Acquisition d'un broyeur

Séance du 29 avril 2011

Après consultation de différents fournisseurs, la société AGRI-MELESSE est retenue pour l'achat d'un broyeur roto faucheuse Gyrex au prix de **7 176 € TTC**.

## Attribution d'une subvention au profit de l'Entente Québécoise

Séances des 24 juin et 13 juillet 2011

Après avoir pris connaissance du compte rendu financier de la Fête de la Musique 2011, il est alloué une subvention d'un montant de 3 000 € d'une part et une subvention exceptionnelle de 3 200 € d'autre part au profit de l'association « Entente Québécoise », organisatrice de la fête de la musique du 17 juin 2011.

## Création des budgets annexes : Restaurant - Bar « Le Québécois » et Commerces de proximité

Séance du 24 juin 2011

En raison de l'assujettissement de ces activités à la TVA, les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable permettent la constitution d'un budget annexe afin d'assurer une bonne lisibilité des dépenses et des recettes rattachées à ces opérations et ainsi de les « sortir » du budget principal.

### Restaurant - Bar « Le Québécois »

La commune de Québécois a rénové un bâtiment sis 12 Rue de la Liberté à usage commercial, et comprenant une salle de bar, une salle de restaurant, cuisine, hall, bâtiment pour réserve, sanitaires.

Ces locaux sont mis en location depuis le 1er avril 2011 au profit du restaurant bar « Le Québécois ».

Le Conseil Municipal, décide la création avec effet au 1er janvier 2011 d'un budget annexe, restaurant - bar LE QUEBRIAC, assujetti à la TVA afin que l'ensemble des opérations comptables liées au local commercial y soient imputées.

### Commerces de proximité

La commune de Québécois va acquérir auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique les locaux commerciaux de la boulangerie-pâtisserie et de l'épicerie.

Ces locaux étant destinés à la location, le Conseil Municipal, décide la création au 1er janvier 2012 d'un budget annexe dénommé « commerces de proximité » assujetti à la TVA afin que l'ensemble des opérations comptables liées aux locaux commerciaux y soient imputées.

## Renouvellement de la ligne de trésorerie

Séance du 13 juillet 2011

Le conseil municipal accepte, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune de Québécois, de renouveler auprès de la Caisse régionale de crédit agricole d'Ille et Vilaine une ouverture de crédit pour un montant de 100 000 € pour une durée de 3 mois (jusqu'au 15/11/2011) au taux de 2,76% à ce jour.

## Travaux 2011

### Réalisation d'un prêt de 200 000 €

Séance du 30 septembre 2011

Pour le financement des travaux d'investissement et conformément aux prévisions budgétaires 2011, il est voté la réalisation d'un contrat d'emprunt avec le CREDIT FONCIER, pour un montant de 200 000 € à taux fixe de 4,45 % sur une période de 20 ans.

## Taxe d'Habitation

### Institution d'un abattement spécial à la base

Séance du 30 septembre 2011

Le code général des impôts (article 1411 II.3) permet au Conseil Municipal d'instituer un abattement spécial à la base entre 1% et 15% de la valeur locative moyenne des logements. Cet abattement bénéficie aux contribuables dont le montant des revenus de l'année précédente n'excède par la limite prévue à l'article 1417 du code général des impôts et dont l'habitation principale a une valeur locative inférieure à 130% de la valeur locative moyenne, ce pourcentage pouvant être augmenté de 10 points par personne à charge à titre exclusif ou principal.

Le Conseil Municipal de Québécois, décide d'instituer un abattement spécial à la base et en fixe le taux à 5%.



## Passage à taux fixe prêt à taux indexé N° 7654185

Séance du 30 septembre 2011

La commune de Québriac a contracté en 2010 auprès de la Caisse d'Epargne Bretagne – Pays de Loire un emprunt à taux indexé pour un montant initial de 500 000 Euros pour financer les investissements 2010 dont les travaux d'aménagement des locaux du restaurant-bar.

Pour faire suite à la création du budget annexe « Restaurant – Bar Le Québriac », une partie de l'emprunt soit 170 000 € devient à taux fixe de 5,03 % sur une durée de 19 ans.

## Tarifs 2012 : Service Public d'Assainissement Collectif

Séance du 28 octobre 2011

Prime fixe annuelle .....63,00 €

Le m<sup>3</sup> d'eau potable consommée .....1,74 €

## INTERCOMMUNALITE

### ZA de Rôlin : Régularisation de l'acte de transfert de propriété

Séance du 24 juin 2011

Suite à la modification des statuts communautaires autorisant le transfert des zones communales à la Communauté de communes Bretagne Romantique, la ZA de Rôlin située sur la commune de Québriac a été transférée par acte du 21 février 2008.

Or, il s'avère que la parcelle section D n° 736 d'une superficie de 695 m<sup>2</sup>, bien qu'étant répertoriée et visée sur le plan du géomètre, n'a pas été retenue par l'administration des Domaines. Cette parcelle n'a donc pas été référencée dans l'acte de transfert établi par Maître Charles LACOURT, notaire à COMBOURG, alors qu'elle aurait dû être comprise dans l'opération.

Ladite parcelle D n° 736 rentre actuellement dans un projet de commercialisation de la zone, aussi le Conseil Municipal donne son accord à la rédaction d'un acte rectificatif.

### Projet de schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI)

Séance du 24 juin 2011

Un projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) a été présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) qui s'est réunie le jeudi 28 avril 2011. Il s'agit de la carte des Communautés de Communes et du devenir des syndicats de coopérations intercommunales : SMICTOM, Syndicats des Eaux etc...

Le conseil municipal dispose d'un délai de trois mois à compter de sa notification pour émettre un avis sur le projet de schéma, soit le 15 août 2011. A défaut celui-ci sera réputé favorable.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un **AVIS DEFAVORABLE** au projet présenté par Monsieur le Préfet pour les raisons suivantes :

- *En ce qui concerne le domaine des ordures ménagères, une étude de rationalisation de l'intercommunalité sera engagée et sa conclusion sera présentée à la commission CDCI au plus tard le 31/12/2012. Il nous paraît donc prématuré de nous prononcer aujourd'hui sur ce sujet. La réforme qui favorise la prise de compétences au niveau des communautés de communes, peut entraîner pour le SMICTOM, selon la position des communautés de*

communes et le schéma proposé, la fin de l'adhésion des Communauté de Communes du Pays de Bécherel et du Val d'Ille, ainsi que des communes de Montreuil sur Ille et de Feins, une perte possible de 23248 habitants sur les 53630 habitants du territoire syndical.

- *Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon est intégré dans la liste des 74 syndicats « à faible activité » comme la quasi-totalité des syndicats de bassins versants d'Ille et Vilaine. Il est prévu pour ces syndicats la réalisation d'une étude pour évaluer leur activité et déterminer si leurs compétences ont vocation à être portées par des EPCI. Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon n'est pas un syndicat « à faible activité » et son territoire d'action qui correspond au bassin hydrographique du cours d'eau ne peut pas faire l'objet d'une intégration dans une EPCI à fiscalité propre. Il réalise aujourd'hui d'importants travaux pour répondre aux exigences de la directive Cadre sur l'Eau et atteindre un bon état écologique des eaux.*

Le conseil municipal, émet le vœu qu'un avis favorable soit donné à la demande formulée par les communes des Iffs, Saint Briec des Iffs et Cardroc de rejoindre la communauté de communes Bretagne Romantique.

\*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale





## Intégration « Compétence ordures ménagères »

Séance du 13 juillet 2011

Le conseil communautaire a approuvé le projet de modification des statuts de la communauté de communes afin d'élargir son champ de compétences à travers la compétence « **élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés** ».

La compétence ordures ménagères des communes membres de la communauté de communes Bretagne Romantique est actuellement exercée par le SMICTOM, Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Tinténiac). La compétence a été transférée au syndicat par les communes.

Compte tenu de la diminution du produit fiscal de la communauté de communes (-8,5% en 2011), suite à la :

- suppression de la TP ;
- réforme fiscale 2010.

la communauté de communes souhaite optimiser ses recettes, notamment, à travers les dotations versées par l'Etat.

La communauté peut, ainsi, bonifier le montant de sa Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) en augmentant son Coefficient d'Intégration Fiscal (CIF) à travers l'élargissement de son champ de compétences, et en particulier, en exerçant la compétence « **élimination et valorisation des déchets ménages et déchets assimilés** ».

Il est possible pour la communauté de communes de percevoir la redevance des ordures ménagères (REOM) en lieu et place du SMICTOM, à travers un transfert de la compétence des ordures ménagères des communes à la communauté de communes. La communauté de communes deviendrait ainsi adhérente au syndicat en lieu et place de ses communes membres (49 délégués pour le territoire de CCBR).

Le transfert de compétence aura pour effet de bonifier le CIF (**↑ de 20,3% à 32%**) de la communauté de communes (CIF moyen national : 31,7%), ce qui permettra d'augmenter le montant de DGF à partir de 2013 de **+ 410 000 €**, selon les estimations réalisées par les services fiscaux sur la base des données 2010. Cette solution offre des avantages en faveur des 2 parties :

- **Pour le SMICTOM**, cela permet de ne pas modifier le système actuel pour les usagers (maintien du prix de la redevance)
- **Pour la communauté de communes**, cela permet de bonifier le montant de la DGF

## Commission Intercommunale des Impôts Directs Désignation de commissaires

Séance du 13 juillet 2011

Le Code Général des Impôts dans son article 1650 précise qu'il est institué dans chaque commune une commission communale des impôts directs. La loi de finances rectificative de 2010 rend obligatoire la création d'une Commission Intercommunale des Impôts directs (CIID) pour chaque EPCI et ce à compter du 1er janvier 2012 (*cette instance doit être créée avant le 1<sup>er</sup> octobre 2011*).

La CIID interviendra uniquement en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux commerciaux, les autres prérogatives demeurent inchangées. A cet effet, il appartient à chaque conseil municipal de désigner des représentants à proposer à la Communauté de Communes qui établira une liste à soumettre aux services fiscaux qui élaboreront la composition définitive de la CIID.

Y sont nommés pour la commune de Québriac :

- M. Jean-Claude GOUPIL (titulaire) et M. Alain OLLIVIER (suppléant)
- M. Patrick BOISSIER (titulaire) et M. Jacques BORDE (suppléant)



# PERSONNEL COMMUNAL

## Aide à l'emploi permanent pour la bibliothèque municipale

Séance du 24 juin 2011

La commune de Québriac a bénéficié de 2007 à 2010 de l'aide à l'emploi permanent pour la bibliothèque municipale accordée par le Conseil Général d'Ille et Vilaine dans le cadre d'un premier contrat d'objectif pour le développement de la lecture publique et des bibliothèques.

Cette aide a pour objectif d'apporter un soutien aux équipes de bénévoles et de professionnaliser la gestion et l'animation des bibliothèques, en permettant notamment des heures d'ouvertures plus importantes, des actions de valorisation et d'animation, une politique d'acquisitions des livres et ouvrages et une diversification des services proposés aux usagers.

Après évaluation positive du premier contrat d'objectif, la commune de Québriac a la possibilité de bénéficier d'une nouvelle aide départementale pour une période de 2 ans (2011 - 2012). Aussi, le Conseil Municipal approuve les termes du second contrat d'objectif à conclure entre la commune de Québriac et le Conseil Général d'Ille et Vilaine.

## Modification du tableau des effectifs

Séance du 30 septembre 2011

Il appartient au Conseil Municipal, compte tenu des mutations, des recrutements, des modifications de temps de travail et des avancements de grade prononcés, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau.

Nature des emplois	Emplois créés	Emplois supprimés
<b>Filière administrative (1)</b> Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif territorial principal 1 <sup>ère</sup> classe
<b>Filière technique (2 et 3)</b> Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique territorial 1 <sup>ère</sup> classe
	Adjoint technique territorial 2 <sup>ème</sup> classe 35/35 <sup>ème</sup>	Adjoint technique territorial 2 <sup>ème</sup> classe 29/35 <sup>ème</sup>

Ces évolutions correspondent :

1 - au départ de Marie-Jeanne DELACOIX et à l'arrivée de Carine GEFFROY

2 - au départ de Ludovic HUET et à l'arrivée de Nolwenn LE BIS

3 - au passage à temps complet de Catherine DUMONTEIX

Le tableau des emplois est modifié à compter du 1er octobre 2011.



## TARIFS COMMUNAUX 2012

<b>LOCATION "SALLE PARQUET"</b>	
Associations de la commune	Gratuit
<b>PARTICULIERS DE LA COMMUNE</b>	
Grande salle + Office (1/2 journée)	136,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	210,00 €
Vin d'honneur (Forfait)	58,50 €
Chauffage petite salle (forfait)	16,70 €
Chauffage grande salle (forfait)	32,50 €
<b>PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>	
Grande salle + Office (1/2 journée)	167,00 €
Grande salle + Office (1 journée)	280,00 €
Vin d'honneur (Forfait)	120,00 €
Chauffage petite salle (forfait)	16,70 €
Chauffage grande salle (forfait)	32,50 €
<b>ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse,...)</b>	
Chauffage petite salle (forfait)	16,50 €
Chauffage grande salle (forfait)	32,50 €
<b>LOCATION "SALLE CARRELAGE"</b>	
Associations de la commune	Gratuit
<b>PARTICULIERS DE LA COMMUNE</b>	
Location pour 1/2 journée	136,00 €
Location pour 1 journée	210,00 €
Vin d'honneur (Forfait)	58,50 €
Chauffage (forfait)	32,50 €
<b>PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE</b>	
Location pour 1/2 journée	167,00 €
Location pour 1 journée	280,00 €
Vin d'honneur (Forfait)	120,00 €
Chauffage (forfait)	32,50 €
<b>ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse,...)</b>	
Chauffage (forfait)	32,50 €
Nettoyage des salles (parquet ou carrelage)	50,00 €

<b>TAXES FUNERAIRES</b>	
Taxe d'inhumation	40,00 €
<b>CONCESSIONS "CIMETIERE COMMUNAL"</b>	
Concession trentenaire	100,00 €
Concession cinquantenaire	170,00 €
<b>LOCATION "TABLES ET BANCS"</b>	
Location tables et bancs (1e ml)	7,15 €
<b>PHOTOCOPIES</b>	
Photocopie format A4 (1 à 5 copies)	0,15 €
Photocopie format A4 (à partir de 6 copies)	0,16 €
Photocopie format A3	0,40 €
<b>DROITS DE PECHE</b>	
<b>PARTICULIERS DE LA COMMUNE</b>	
Ticket journalier	2,70 €
Carte annuelle	27,00 €
Jeunes de 12 à 16 ans (carte délivrée uniquement en mairie)	Gratuit
<b>PARTICULIERS HORS COMMUNE</b>	
Ticket journalier	3,20 €
Carte annuelle	32,00 €

<b>INSERTION PUBLICITAIRE</b> (bulletin municipal) 2 parutions		
1/12 page	8 x 4	45,00 €
1/6 page	8 x 8	78,50 €
1/6 page	18 x 4	78,50 €
1/4 page	12 x 8	101,00 €
1/3 page	18 x 8	123,00 €
1/2 page	18 x 12	167,50 €
1 page	24 x 18	290,00 €



## Les aides pour la plantation des haies continuent pour l'hiver 2012...

L'objectif est de favoriser le déplacement de la faune sauvage d'un espace forestier à l'autre et de restaurer le maillage bocager local.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- 200 mètres minimum d'un seul tenant par dossier pour les plantations de nouvelles haies et 50 ares maximum pour les bosquets.
- Il est possible de restaurer ou prolonger une haie existante. Dans ce cas là, la totalité du linéaire de la haie restaurée ou prolongée doit au moins faire 200 mètres d'un seul tenant.
- La plantation doit avoir un rôle de brise vent, d'anti-érosion ou d'amélioration de la qualité du paysage bocager.
- L'utilisation d'essences feuillues locales et une hauteur à terme supérieure à 2 mètres (essences ornementales non fournies).
- Les particuliers bénéficiaires des plants réalisent les travaux de préparation du sol, de plantation et d'entretien. Le paillage utilisé par les planteurs doit être biodégradable.
- Une convention de bon entretien sera signée pour 10 ans, à réception des plants (courant novembre 2012)

**Pour bénéficier de plants, les personnes intéressées et éligibles doivent s'inscrire à la mairie de leur lieu de résidence, et impérativement avant fin février 2012.**



SMICTOM des cantons de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac  
La Lande - Tinténiac - Tél : 02.99.68.03.15 - Fax : 02 99 68 19 47  
www.sictom-tinteniac.fr - email : sictom@tinteniac.fr

## SMICTOM de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac

*Attention aux sacs déposés trop tard sur les lieux de collecte.*

En effet, nous vous rappelons que les camions collectant les déchets recyclables passent **très tôt**.

Nous vous conseillons de **déposer** vos sacs jaunes la **veille au soir** ou très tôt le matin, afin d'éviter de voir des sacs jaunes restés sur la voie publique.

*Merci*

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
jeudi 12	Jeudi 9	Jeudi 8	Vendredi 6	Vendredi 4	Vendredi 1
Jeudi 26	Jeudi 23	Jeudi 22	Jeudi 19	Vendredi 18	Jeudi 17
					Jeudi 28
JOUR DE COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES – SAC JAUNE (disponible en mairie) papiers, enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre), journaux, briques alimentaires, flacons, boîte à œufs (en carton), bouteilles en plastiques, cartons, boîtes de conserve					
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Jeudi 12	Jeudi 9	Jeudi 6	Jeudi 4	Vendredi 2	Jeudi 13
Jeudi 26	Jeudi 23	Jeudi 20	Jeudi 18	Jeudi 15	Vendredi 28
				Jeudi 29	



## TRI DU PLASTIQUE : "juste les bouteilles ou flacons à bouchon"

Dans les plastiques, seuls les bouteilles et flacons avec ou sans bouchon se recyclent. Le bouchon sur la bouteille se recycle et représente 10% du poids de la bouteille.

Familles de déchets plastiques recyclables :

- produits d'hygiène (shampooing...)
- produits d'entretien (vaisselle, eau de javel...)
- bouteilles et cubis/bidons (eau/huile/pétrole pour le chauffage...)
- produits alimentaires (ketchup...)

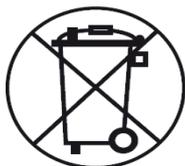


## ZOOM sur le tri du plastique

### EN QUOI SE TRANSFORMENT LES FLACONS PLASTIQUES APRÈS LEUR RECYCLAGE ?



## Lampes et recyclage en déchetterie



Les lampes concernées par le décret DEEE du 20 juillet 2005 sont toutes les sources lumineuses à l'exception des ampoules à incandescence classiques et halogènes. Ce sont des lampes à économie d'énergie. Contenant pour la plupart une très faible quantité de mercure, elles appartiennent à la catégorie des déchets dangereux (rubrique 20 01 21\*). Fragiles, elles ne peuvent être collectées en mélange avec d'autres déchets et nécessitent des conteneurs spéciaux. Ces lampes sont identifiables grâce au symbole "poubelle barrée".

### Lampes concernées



### Lampes non-concernées



Les ampoules à filament classiques et halogènes peuvent être éliminées, sans risque environnemental, avec les déchets ménagers banals.

### Qu'est-ce que la prévention ?

"Ce sont tous nos gestes au quotidien permettant de diminuer la quantité et la nocivité de nos déchets (exemple : mieux consommer, composter, réparer, réutiliser...). Il ne faut pas confondre cette notion avec celle du TRI qui a pour but le recyclage des déchets."

**450 kg :** c'est le poids des déchets produits par habitant et par an sur le territoire du Smictom.

Les lois du Grenelle fixent, entre autres, les objectifs suivants :

- Réduire de 7 % la production d'Ordures Ménagères et Assimilés pendant les 5 prochaines années, soit -4 kg/habitant/an sur notre territoire avant 2016.
- Réduire de 15 % les quantités de déchets incinérés ou stockés afin de limiter la pollution et préserver nos ressources.

### Un accord avec l'ADEME

Le Smictom a donc signé en septembre 2011 un Accord Cadre avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour élaborer un programme local de prévention.

- En quoi consiste-t-il ? à réduire nos déchets.
- Comment faire ? changer nos habitudes !

"Je réalise actuellement un diagnostic du territoire qui permettra de définir les actions à mettre en place ces 5 prochaines années. L'idée du Smictom est de proposer des solutions simples pour que chacun ait les cartes en mains pour y parvenir."



Mélanie, chargée de mission, nous explique la Prévention...



## 2011 : La Communauté de Commune dans ses meubles

Pour autant, le rythme de travail n'a pas faibli et 2011 a été une année d'intense activité et de grands chantiers.....

Dans le domaine des activités économiques, l'extension des zones existantes (Moulin Madame à Combourg, La Coudraie à Pleugueneuc, Bois du Breuil à St Domineuc, La Morandais à Tinteniach) et la création de nouvelles zones de proximité à vocation artisanale à Cuguen, à Dingé, est un signe perceptible du dynamisme économique du territoire. En effet, de nombreux terrains en zones ont été vendus à des entreprises dans le cadre de projets de création ou d'extension. Pour la même raison, la communauté de communes a augmenté son parc immobilier d'atelier relais lequel affiche complet (7 ateliers existants), 4 nouvelles unités sur la ZA de la Morandais sont en programmation.

Ce dynamisme économique se reconnaît également au niveau des résultats du service « création-reprise » de l'Espace Entreprises à Combourg qui a affiché 152 porteurs de projet en 2011 soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

Le succès incontestable du Salon de l'Artisanat à Combourg fin octobre (60 exposants, 3000 visiteurs) organisé par la Communauté de communes en est une preuve supplémentaire.

En matière d'équipements, le rythme des constructions s'est poursuivi : le démarrage des travaux d'extension du centre communautaire (réalisation de la salle de conseil, 380m<sup>2</sup>) est programmé pour le 1er trimestre 2012 ; la demande de permis de construire de l'école de musique du SIM à Tinteniach (890m<sup>2</sup>) vient d'être déposée.

Suivra dans le courant de l'année 2012, le lancement de la réalisation de « la Maison des Services » à Combourg, établissement réunissant un certain nombre de partenaires sociaux, complémentaires du CDAS. Ce nouveau établissement est appelé à prendre le relais de la Maison de l'emploi après l'ouverture de l'agence de Pôle emploi sur la zone Moulin Madame en mars 2012.

Dans le domaine du logement, conformément aux objectifs du Programme local de l'Habitat (PLH), la communauté poursuit sa politique de diversification des logements en coopération avec les communes et les bailleurs sociaux : cela se traduit par des soutiens à des opérations de réhabilitation du patrimoine public (foyer logement de Combourg, presbytère de Lourmais, ancien logement du receveur des postes à St Pierre) ; cela se concrétise également par le soutien financier à des programmes de réalisation de logements locatifs sociaux (40 en tout sur Tinteniach, Plesder, Combourg, St Domineuc).

Enfin, les économies d'énergie au niveau du logement sont une préoccupation majeure. Il est prévu le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (Réhabilitation) à partir de 2012, tout spécialement axée sur les économies énergétiques dans les logements « propriétaires ».

L'action de la communauté, c'est aussi la politique en faveur de la qualité du cadre de vie et des services à la population : en 2011, cette politique se décline en de nombreux axes : l'enfance et la petite enfance, les transports de proximité, le développement culturel, le soutien à la vie associative, le « plan informatique école ».

Le Relais Parents-Assistants Maternels a vraiment pris son « rythme de croisière » avec une forte fréquentation, tant des permanences que des activités d'animation (8700 contacts pour 2011). Il est devenu le service référent en la matière.

Mobilité : deux réseaux locaux se sont développés, d'une part, les « rabattements » sur la gare de Combourg pour les personnes qui vont travailler sur Rennes ou sur St Malo,

D'autre part, l'organisation de transports internes permettant l'accès à des équipements sportifs : soit la salle de gymnastique de l'USL (pour la semaine de découverte en juin 2012) et la base nautique à St Domineuc (pour les écoles de mars à juin 2012), la piscine de Combourg pour tout public (juillet et août 2012).

En matière culturelle, l'Audit réalisé par un bureau d'étude a montré les grandes potentialités et les dynamismes associatifs et professionnels dont bénéficie la Bretagne romantique. Cet Audit ouvre des perspectives prometteuses en matière d'animation culturelle du territoire et d'actions renforcées en faveur du Livre et de la Lecture.

La vie associative : Au-delà des participations financières en appui à de nombreux événements associatifs, la communauté a édité en cette fin d'année le guide des associations distribué dans tous les foyers du Territoire.

L'informatique à l'école : les enfants de 18 écoles publiques bénéficient d'un enseignement à l'informatique. La communauté de communes assure la maintenance de ce matériel dont ont été dotées en 2010 les écoles (260 ordinateurs).

Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, la politique en faveur des économies d'énergie prévaut : cela se traduit à travers la mission Conseil en énergie dont 14 communes ont bénéficié en 2011.

C'est aussi le recours aux énergies alternatives, domaine sur lequel les élus travaillent : le bois, l'éolien, la méthanisation.

Parmi les projets les plus importants, la mise en place d'une chaufferie bois mutualisée à Combourg avec son réseau de chaleur demeure d'actualité : cette chaufferie alimenterait la piscine, le Lycée, le CPSA, l'école maternelle, le collège.

Cette année 2011 se termine, les élus communautaires souhaitent à tous les habitants de la Bretagne Romantique de bonnes fêtes de fin d'année.

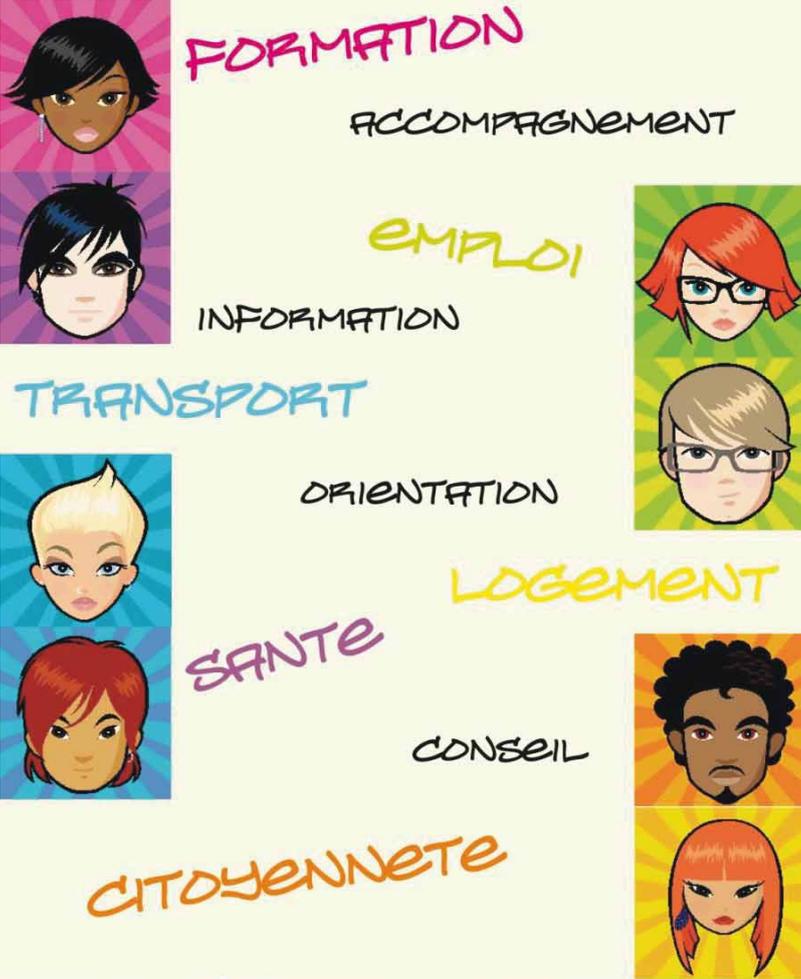




## MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

POUR LES JEUNES  
DE 16 A 25 ANS

SORTIS DU SYSTEME  
SCOLAIRE



**FORMATION**

ACCOMPAGNEMENT

EMPLOI

INFORMATION

TRANSPORT

ORIENTATION

LOGEMENT

SANTE

CONSEIL

CITOYENNETE



## Vous êtes à la recherche

- ▶ d'un emploi,
- ▶ d'une formation professionnelle,
- ▶ d'un financement,
- ▶ d'un conseil.

Vous êtes âgé(e) de 16 à 25 ans  
et sorti(e) du système scolaire.

Venez rencontrer sur votre canton,  
un conseiller de la Mission Locale  
du Pays de Saint-Malo  
qui assure des permanences  
près de chez vous.

Cet interlocuteur unique vous recevra  
individuellement sur rendez-vous  
et sera à votre écoute.  
Vous déterminerez ensemble un projet,  
construirez un parcours professionnel  
afin d'accéder à une formation  
et/ou un emploi.

Pour les cantons  
de TINTENIAC et HEDE

Nous vous accueillons  
le mardi toutes les 2 semaines

à la MAIRIE de Tinténac  
12, rue Nationale

Prendre rendez-vous au préalable  
à la Mission Locale  
au 02-99-82-86-00.



MISSION  
DU PAYS DE SAINT-MALO

35 avenue des Comptoirs  
B.P. 17  
35413 Saint-Malo cedex

Tél. 02 99 82 86 00  
Fax 02 99 82 62 85  
ml@mission-locale-st-malo.com  
mlpsm.com



## Le CCAS de Québriac Une ambiance chaleureuse au repas du CCAS du 23 Octobre 2011

C'est dans le nouvel espace du restaurant scolaire que le CCAS a accueilli, pour la deuxième année consécutive, les aînés de la commune pour le traditionnel repas annuel.

Après avoir remercié l'ensemble des participants, les élus ont souhaité mettre à l'honneur les doyens de la salle, Madeleine BEON (89 ans), Louis et Germaine QUEMERAYE (87 ans) qui se sont vu remettre chacun une composition florale aux belles couleurs automnales.



Des tables joliment dressées et un délicieux repas servis par les jeunes de la Commune ont permis aux nombreux convives de se retrouver et de partager un bon moment d'amitié.

Pendant tout l'après-midi, le repas a été agrémenté par de nombreux chants qui se sont succédés tantôt sur un air d'accordéon tantôt accompagné du Chœur du CCAS...

De véritables talents qui méritent d'être salué et remercié.



## Le CCAS de Québriac

### Suite

Cette rencontre a été également le moment privilégié pour échanger sur les grandes orientations du projet Habitat Adapté actuellement à l'étude et pour rappeler que les services de la Mairie sont disponibles pour tout complément d'information.



## Dates

**Ouverts à tous !  
Les Après-midi récréatifs  
avec la ludothèque  
en partenariat avec le CCAS**

Les dates à retenir,  
le dernier jeudi de chaque mois :

**26 janvier, 23 février,  
29 mars, 26 avril,  
29 mai, 28 juin**

Salle de la Nouasse !  
Renseignement/transport :  
02 99 68 00 42



## Adapei

### Un service d'action familiale sur le territoire de Saint-Malo

L'ADAPEI d'Ille et Vilaine, association de parents d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental met en place depuis janvier 2011, sur le département, des chargés de mission qui ont pour fonctions principales de rechercher avec les familles les réponses adaptées à leurs besoins et les diriger vers les interlocuteurs concernés (MDPH, CAF, établissements, services...)



**Permanence pour le territoire  
de Saint-Malo :**  
Valentin Moitier  
22 Rue des Huniers  
35400 Saint-Malo  
Tél : 06.03.88.36.00  
v.moitier@adapei35.asso.fr



## NAISSANCES

Le 22 janvier.....	Lauralynn LIAIGRE BIGOT .....	36 rés. de la Donac
Le 14 février.....	Noah LARDOUX .....	La Haie de Terre
Le 15 avril.....	Lylou MONNET .....	La Ville Hulin
Le 17 avril.....	Coline SEGAUD.....	La Ville Gouin
Le 13 juin.....	Félix DUHAUBOIS.....	8 rue du Pont Blanc
Le 24 juin.....	Inès BELMAAZIZ.....	23 rue de Tanouarn
Le 30 juin.....	Pimprenelle KOWAL.....	La Mariais
Le 9 août.....	Ange LEVREL.....	8 rue du clos de la rabine
Le 16 août.....	Lola BULION.....	Le Pas Hamelin
Le 19 août.....	Antonin BAUDRIER.....	20 rue de la liberté
Le 18 septembre.....	Julia MÜNSTER.....	Roche Blanche
Le 22 septembre.....	Enguerrand CHEDEVILLE--ADLER.....	5 rue du Courtil Jamet
Le 25 septembre.....	Anouk GUTAN.....	La Haye de Terre
Le 1er octobre.....	Eden BENBERGHOUT.....	La Pivaudière
Le 12 octobre.....	Markus ARANDA.....	La Motte aux Rochers
Le 11 novembre.....	Louanne MAHEC--LEBRET.....	Le Mesnil

**Le conseil Municipal adresse toutes ses félicitations aux parents**



## MARIAGES

Le 30 avril.....	Nicolas GUITTOT et Carine ELOY
Le 28 mai.....	Jacques PRIOUL et Fabienne FENOULLÉRE
Le 3 juin.....	Julien JUHEL et Agnès BRARD
Le 4 juin.....	Hervé BAUGUIL et Aude GROIZELEAU
Le 11 juin.....	Franck CUPIF et Marwa AL AZAWI
Le 23 juillet.....	Erwan FONTAINE et Sevrine SOHIER
Le 13 Août.....	Christophe BARBE et Aurélie GOUDÉ
Le 3 septembre.....	Stéphane LORÉE et Emeline KERGUERIS
Le 22 octobre.....	Michel LEBULANGER et Karine MALEUVRE

**Le conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux**



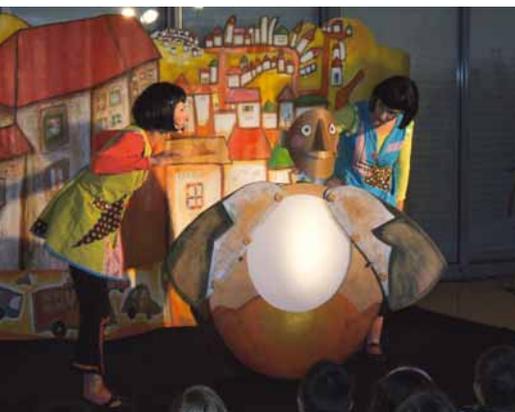
## DÉCÈS

Le 4 mars.....	François LEGOURD
Le 17 mars.....	Colette LEROUX, veuve ARRIBART
Le 2 avril.....	Yvonne ESNAUX, veuve CONFLANT
Le 7 juillet.....	Madeleine LEGRAND, veuve YVON
Le 28 juillet.....	Paul BERHAULT
Le 29 juillet.....	Marie RIAUX, épouse HOUITTE
Le 20 octobre.....	Joseph FORESTIER

**Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles**



## L'école de Québriac



L'école de Québriac compte 185 élèves répartis sur 8 classes. Ces enfants ont déjà commencé à profiter de plusieurs projets pédagogiques.



En effet, les élèves de CP de la classe de Mme Allain et l'ensemble des CE1 se rendent à la piscine de Combourg chaque mardi après-midi. Ces onze séances s'échelonnent du mardi 12 septembre au 6 décembre.

Par ailleurs, les élèves de l'école ont assisté à un spectacle le jeudi 17 novembre : « Croque-Bazar ». Ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la semaine de l'enfance et coûte 800 euros. Il est financé par l'APE. Certaines classes bénéficieront ensuite d'ateliers liés à celui-ci le jeudi 24 novembre.

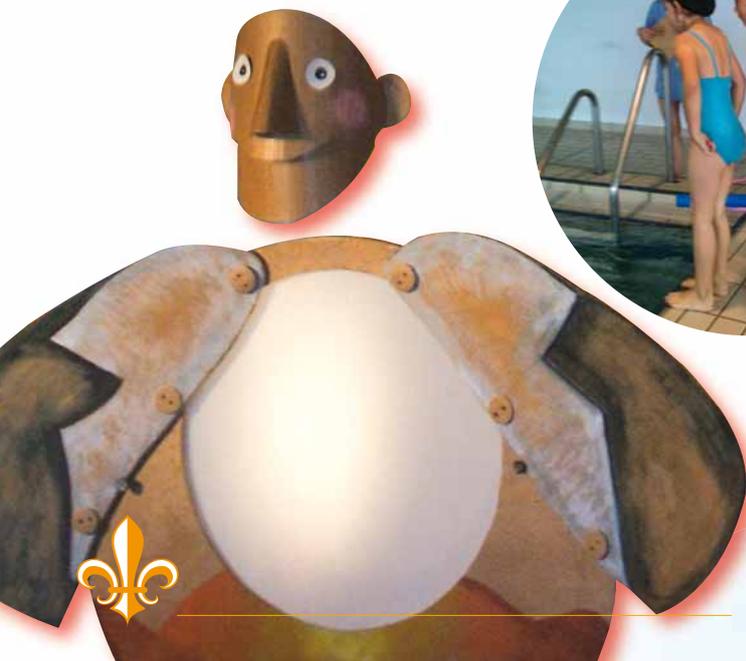


Ainsi, les petites sections expérimenteront l'atelier marionnettes. Les CP bénéficieront d'un atelier musical, alors qu'un atelier d'écriture sera proposé aux CE1, CE2, CM1. Nous regrettons qu'il n'y ait suffisamment de places pour les classes de Mmes Serisier (MS/GS), Glory (MS) et Faisant (CM2).

Notons que tous les élèves, sauf les petites sections de Mme Hervault, se rendront à la bibliothèque de Québriac dès janvier 2012.



D'autres projets seront bien sûr organisés au cours de l'année. Nous vous tiendrons bien sûr informés.



## Bibliothèque

"Je, tu, lis..."

Accédez au site de la bibliothèque [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr) en cliquant sur « médiathèque ». Vous y retrouverez nos coups de cœur, le catalogue de la bibliothèque (4100 ouvrages, 19 revues, 200 DVD)... accès aux ouvrages et DVD de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine (site : [www.bdiv.org](http://www.bdiv.org))...

Bibliothèque  
"Je, tu, lis..."  
14 rue de la Liberté  
35190 QUEBRIAC  
02 99 68 11 64  
mail :  
[jetulis@quebriac.fr](mailto:jetulis@quebriac.fr)

A bientôt  
L'équipe de la bibliothèque

Entrez...



Les DVD



Espace petite-enfance



Espace documentaire



Espace jeunesse



Espace multimédia



Les romans jeunesse



Les romans adultes



### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et vendredi : 16h30 – 18h30  
Mercredi : 15h00 – 17h00  
Samedi : 10h00 – 12h30

Attention: durant les vacances scolaires ouverture uniquement les mercredis et samedis  
Accès et prêts gratuits pour tous



## EX Association « FARANDOLE »



Journée de fête le 29 juin 2011  
pour les enfants de l'atelier.  
Sourires et gaieté des enfants.



Une grande et belle aventure s'achève. Créée en janvier 2003 par des mamans et des assistantes maternelles, à la demande de la municipalité qui souhaitait un accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, L'atelier d'expression manuelle et corporelle pour les enfants de 3 à 6 ans au sein de l'association FARANDOLE était très apprécié des enfants et de leurs parents. Au départ, grâce à la création d'un emploi jeune, Péggy assurait l'animation de cet atelier. Depuis 6 ans Brigitte était avec nous. Les effectifs étaient chaque année complets avec des enfants en attente d'une place. Malheureusement, alors qu'il y a un grand besoin d'accueil sur le territoire pour les enfants de 3 à 6 ans, n'ayant plus le financement de la municipalité pour le poste d'animatrice, nous avons été contraints d'arrêter les activités de l'atelier.



A la suite de l'assemblée générale extraordinaire le 3 juillet 2011, il a été décidé de changer le nom de l'association et les statuts, en :

### Association Espace Jeux BADABOUM.

L'espace jeux Badaboum le lundi matin continue de fonctionner, nous avons cette année 22 petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, d'un grand parent, ou de leur assistante maternelle.

Depuis début septembre 2011, le SIVU a recruté une éducatrice, Anne Gaëlle, qui intervient auprès des enfants tous les lundis matins à l'espace jeux. Difficile de rebondir et de se remotiver, mais les petits nous entraînent grâce à leurs rires et leur avidité de découverte.

Nous n'oublions pas Brigitte, et nous lui souhaitons de tout cœur, la réussite dans ses projets. Plein de bisous de la part des enfants.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.  
Une année 2012 riche en bonheur avec vos familles.

*Odile Borde Présidente et le bureau*



## LES TOUCH'A'TOUT

Activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans



Il y a quelques semaines, l'association Touch'à'tout a fait sa rentrée. Nous avons du revoir à la baisse les effectifs et refuser à nouveau des inscriptions. L'effectif actuel est de 15 enfants, formant 3 groupes, encadrés par Loue et Denis, les nouveaux bénévoles de l'association.

Nous avons également modifié les horaires, les séances ont désormais lieu de 10h30 à 12h30, un samedi matin sur deux.

Les enfants préparent actuellement des objets de décoration de Noël.

*Bonnes fêtes de fin d'année*

*Carole*



Contact :  
06 63 24 37 23  
touchatout35@gmail.com  
page Facebook





## Anim'6 Jeunesse

Des animations à l'espace jeunes de Tinténiac toute l'année.  
à partir du collège  
Ramassage en mini-bus pour les communes de :  
St Domineuc, Hédé-Bazouges, Québriac, St Thual, La baussaine.  
Le programme est disponible sur le site : [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr)

### Le mercredi matin

**10h à 12h : Espace jeunes de Tinténiac**  
Un lieu d'accueil où sont proposées, des animations, des ateliers et des sorties.  
C'est un lieu d'expressions et d'échanges afin de construire ensemble des temps de loisirs.

**Nouveau  
Pour les  
CM2**

### Le vendredi soir

**Sorties ou soirées avec anim'6 Bus**  
Après les cours, le minibus d'Anim'6 passe directement dans les 2 collèges de Tinténiac et récupère les inscrits pour les accompagner en sortie. (Bowling, ciné, escalade,...) Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires.

### Le mercredi

**17h à 19h : Espace jeunes de Tinténiac**  
**Atelier autour de la vidéo, création de films et de reportages...**  
Autour du thème « mémoire nature » dans le cadre du projet écolo'gestes.

**A partir  
du  
collège**

### Et pendant les vacances...

Des activités et sorties pendant toutes les périodes scolaires

**Inscription possible en cours d'année n'hésitez pas à nous contacter**

#### Les Tarifs :

Adhésion annuelle au sivu anim6 de 10€ par famille (valable jusqu'en juin 2012)  
et 30€ par famille hors communauté de communes Bretagne romantique.

Tous les programmes sur [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr) - CONTACT : Linda au 06 78 10 68 55 ou 02.99.23.00.59

## Halte garderie Trampoline

Il reste des places à la halte garderie Trampoline !  
Accueil des enfants âgés de 4 mois à 4 ans, une journée par semaine du mardi au vendredi entre 9h et 17h15 (groupe de 16 enfants maximum, chaque enfant vient toujours le même jour). Favorise l'éveil et la socialisation des enfants : nombreux jeux et jouets à disposition, activités organisées par les éducatrices (bricolage, dessin, peinture, musique, motricité, etc.), apprentissage de la vie en collectivité !

Accueil des enfants âgés de 2 à 4 ans, une demi journée (pouvant être en supplément d'une autre journée de la semaine), le lundi après midi entre 13h et 18h dans le cadre d'un projet pédagogique de passerelle vers l'école maternelle via des activités spécifiquement adaptées à cette tranche d'âge.

Renseignements à la halte garderie pendant les heures d'ouverture : 02 99 23 08 92

> Horaires : **9 H à 17H15 (sauf le lundi 13H - 18H)**  
> Renseignements : Halte Garderie Parentale  
30 rue de la liberté - 35190 QUEBRIAC  
Tél. 02.99.23.08.92



# LES POTS POTINS DES PRATOS

## Objectif 24 // 1<sup>ère</sup> séquence

- Exposition « Un autre regard sur le territoire »  
mi-décembre 2011 à juin 2012

A partir de mi-décembre, 24 photos grand format sont à découvrir sur le territoire de la Bretagne Romantique. Une exposition qui s'inscrit dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> séquence du projet Objectif 24 coordonné par Les Pratos et Eric Manini, directeur artistique de la Cie Machtiern. Objectif 24 entend faire du territoire de la Bretagne romantique un territoire artistique où ses habitants sont au cœur du processus de création accompagnés par des professionnels.

Pour cette 1<sup>ère</sup> séquence 'un autre regard sur le territoire', ce sont 31 reporters amateurs de 13 à 71 ans partis à l'assaut du territoire de la Bretagne Romantique appareil photo en main. Seul ou en binôme, ils ont choisi une des 24 communes et ont proposé un regard subjectif à travers des photos dont 24 prendront place sur l'ensemble du territoire.

Une photo en grand format sera exposée dans chacune de ces communes. Une exposition à l'échelle d'un territoire visible de tout le monde, à tout moment, un véritable parcours photographique à faire seul, entre amis et voisins ou en famille, pourquoi pas le soir avec une lampe de poche pour le côté insolite! L'occasion de redécouvrir son lieu de vie quotidien !

Après cette première séquence, Objectif 24 continue son cheminement dès février 2012 par des ateliers de pratique artistique ouverts à tous autour de la danse, du théâtre et des arts plastiques. En attendant, nous vous donnons rendez-vous aux Pots potins du 31 janvier, spécial Objectif 24.

Pour chaque commune, trouver ci-dessous l'indication pour repérer sans difficultés ces photos, une signalétique sera aussi installée pour localiser au mieux ces photos.



**Bonnemain** : Façade de la bibliothèque - **Combourg** : Façade de la Maison de la Lanterne (OT) - **Cuguen** : - **Dingé** : Mur de l'épicerie (en face l'église) - **Hédé** : Mur du Château d'Hédé - **La Baussaine** : Mur de la Mairie - **La Chapelle-aux-Filtzméens** : Mur de la Mairie - **Lanhélin** : Place de la mairie - **Lanrigan** : talus devant le château - **Longaulnay** : au-dessus du muret à droite en venant de Bécherel (en face du parking et jeux d'enfants) - **Lourmais** : Pignon de la Mairie - **Meillac** : Muret de la Mairie - **Plesder** : pignon à côté de la salle des fêtes - **Pleugueneuc** : à définir - **Québriac** : Mur de l'église ou pignon de la Mairie - **Tinténiac** : Place du marché - **St Domineuc** : à définir - **St Léger-des-prés** : Façade du bar-restaurant - **St Pierre-de-Plesguen** : Pignon de l'école - **St Thual** : pignon du bâtiment de la bibliothèque municipale - **Trémeheuc** : jardin de l'église - **Tréverien** : pignon à côté de l'église, route de St Domineuc - **Tressé** : Mur en face de l'épicerie - **Trimer** : mur entre le parking et champ en face de la mairie

Pour le projet Objectif 24, l'association Les Pratos reçoit le co-financement de la Communauté de communes de la Bretagne romantique et de l'Union Européenne dans le cadre de son programme Feader/Leader.



### Prochaines dates à noter pour début 2012

- **Mardi 31 janvier 2012** - à définir (19h) - tout public  
*Pots Potins spécial Objectif 24*

Objectif 24, un projet des Pratos et de Eric Manini de la compagnie Machtiern initié en septembre 2011  
> Au programme de ces Pots potins : présentation du projet Objectif 24 vernissage de l'exposition des 24 photos & inscription aux futurs ateliers

- **Mardi 28 février 2012** - lieu à définir (19h) - tout public  
Projection du film de Corto Fajal 'Jon, face aux vents'
- **Mardi 27 mars 2012** - lieu à définir (19h) - tout public  
Cabaretb par la Cie Worldstreet spectacle / art de rue



## Association Québriac Marpod

Après 14 heures de voyage, nous voici à Marpod où nos amis roumains nous attendent sous une température idéale. Après une bonne nuit de sommeil, nous sommes reçus le lendemain à la mairie pour un pot d'accueil. Le centre de Marpod n'a pas changé, il manque de rénovation et de gaieté, par contre un gros chantier est ouvert, celui de l'arrivée de l'eau potable et de l'assainissement avec une mise en service prévue en 2013. Des travaux devenus indispensables pour éviter la pollution des puits et pouvoir aménager correctement les maisons individuelles.



Atelier de travaux manuels, avec une vingtaine d'enfants inscrits au centre aéré organisé par Doru Vasii ( nous avons pris soin d'emporter avec nous quelques fournitures, la colle et les cartonnets étant introuvables) et un atelier de création de marionnettes animé par un marionnettiste français Fabien Moretti

Un peu de tourisme....

**Sibiu**, et sa grande rue piétonne avec ses terrasses imposantes qui invitent à la dégustation de plats roumains mais aussi comme chez nous, des pizzerias ! Ses églises de toute beauté, le marché traditionnel, les fortifications, sa grande place envahie de petites boutiques en bois et ses souvenirs made in China...

**Alba Iulia**, une des villes les plus anciennes de la Roumanie, a une haute signification symbolique pour les Roumains, car c'est là que fut scellée, le 1er décembre 1918, la « Grande Unification » de la Roumanie. Puis le 24 décembre 1918, l'union de la Transylvanie avec la Grande Roumanie. La rénovation des fortifications de type Vauban est en partie terminée, travail gigantesque, de grands murs en brique rouge constituent l'enceinte. Nous avons assisté à la relève de la garde qui est maintenant une parade pour les visiteurs, par manque de temps nous ne pouvons pas visiter les édifices situés en ville.



**Sighisoara**, une ville mythique du moyen âge avec sa tour de l'horloge qui mesure 64 m de hauteur. Cette ville, où culmine l'église St Nicolas, était fortifiée, neuf tours subsistent encore aujourd'hui. Chaque tour porte le nom d'une corporation.

Mais ce qui restera dans notre mémoire, c'est la traditionnelle sortie en charrette sur les hauteurs de Marpod. Après avoir traversé la forêt nous arrivons à la bergerie... Nous déchargeons les tables et les bancs. Pendant ce temps la découpe du mouton a commencé et c'est parti pour la confection d'un bon ragoût avec de la polenta, le tout entièrement bio.



Et pour fêter notre venue la petite bouteille de tuica est ouverte. Après ce délicieux repas, nous assistons à la traite des brebis et des chèvres. Pas de machine, quatre bergers assis sur un tabouret, un seau entre les jambes. Chaque bête prend 20 secondes environ donnant très peu de lait qui servira à faire un très bon fromage qui partira vers les grandes villes.

Une dernière journée autour de grillades et mitchis (saucisses), quelques danses relayées par les danseurs de Marpod sur des morceaux folkloriques et nous voici repartis en nous promettant de nous revoir en 2012 à Québriac, avec le souhait que de nouvelles familles viennent grossir nos rangs et ainsi apporter un nouveau souffle, une autre vision pour les projets futurs, poursuivre ce qui engagé depuis 20 ans déjà.

Notre repas aura lieu cette année le samedi 11 février 2012

N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres de l'association  
1<sup>er</sup> mai, rallye pédestre venez en famille, journée conviviale garantie

Tous les membres de l'association vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année

Patrick Boissier



## Crèche de l'Ormel

### Noël à l'Ormel



Déjà 11 ans, que Marie-Madeleine et Paul Berhault, ont eu la merveilleuse idée de créer au pied du calvaire, une crèche de Noël, pour accueillir les nouveaux habitants de l'Ormel. Tous ont sympathisé, et cette crèche au fil des ans a beaucoup grandi, chacun apportant sa participation.

Malgré la disparition de PAUL cet été, qui nous a laissé dans un profond désarroi, nous avons eu tous à cœur de continuer en son souvenir. Nous avons traversé la France, jusqu'aux ARDENNES, pour chercher quelques nouveautés, qui nous l'espérons, illumineront encore un peu plus, la petite flamme du bonheur, dans les yeux des petits et des grands !

Nous remercions, la commune, les employés municipaux, les entreprises et commerçants de Québriac et des alentours, qui par leur générosité, nous permettent chaque année d'améliorer la crèche, pour le bonheur des 5 à 6000 personnes qui passent la voir. Les dons versés sont donnés aux enfants malades. Notre but est de donner un moment de rêve dans les périodes difficiles que nous vivons.

*Le bureau*

## ACCA QUEBRIAC

Cela fait quelques semaines que la chasse a commencées et nous pouvons déjà dresser un premier bilan :

Le petit gibier se fait très rare, seule la journée d'ouverture au lièvre a été correcte avec environ 20 prélèvements.

Le gros gibier quant à lui est au rendez vous et les battues se déroulent dans une ambiance agréable.

Cette année, à l'occasion du Téléthon, l'ACCA organise une matinée « découverte de la chasse et de la nature » dans les landes de Tanouarn.

Cette matinée va permettre aux chasseurs de faire connaître leur passion et de partager leurs connaissances de la faune et de la flore avec les participants.

*Le bureau de l'ACCA vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2012*

### Dates à retenir :

29 avril 2012 - Assemblée Générale  
10 h - salle polyvalente

17 mars 2012 - Repas de la Chasse  
20 h - salle polyvalente

04 mars 2012 - Remise des tableaux de chasse et carnet bécasse  
de 10 h à 12 h - O grain de Café



## Queb'Rando

### Les dates

- **Dimanche 15 avril 2012**  
randonnée à l'extérieur de la commune
- **Samedi 23 juin 2012**  
randonnée semi-nocturne
- **Dimanche 09 septembre 2012**  
fête annuelle à l'étang des Noës, randonnée pédestre et équestre.



## Le Cercle d'Ille et Rance

### Danses traditionnelles de haute et basse Bretagne

Déjà un trimestre écoulé depuis la reprise de la danse au Cercle d'Ille et Rance.

La saison 2011-2012 est déjà bien lancée...

Un groupe de jeunes toujours en progression :

37 enfants et ados en trois sections :

- 7 enfants de 4 à 5 ans
- 21 enfants de 6 à 11 ans
- 9 ados

Le groupe d'adultes reste stable avec une trentaine d'adhérents. De nouvelles adhésions seraient bienvenues, cela faciliterait les répétitions ; nous manquons d'hommes notamment et tout le monde n'est pas disponible en même temps...

Pour 2011-2012, de nombreuses journées de regroupement enfants et ados sont programmées ou ont déjà eu lieu. Les stages de formation ou spécialisation moniteurs et encadrants sont démarrés.

Le Cercle Celtique d'Ille et Rance est affilié à la fédération départementale Kendalc'h et à la confédération régionale. Le but et la signification de Kendalc'h étant de transmettre et promouvoir la culture bretonne. Rôle historique en formant et accompagnant les bénévoles afin d'assurer la transmission du patrimoine breton et gallo. (Patrimoine oral : chants et comptes ; patrimoine musical, patrimoine danse et mise en valeur des terroirs ; etc...)



Une section de musique traditionnelle se met en place avec le concours du S.I.M. Des cours d'initiation à la flûte irlandaise, bombarde et cornemuse vont démarrer dès le début du mois de janvier 2012 à Québriac. Selon la demande, des cours d'accordéon diatonique, de caisse claire écossaise, etc... peuvent être envisagés. Bien entendu les musiciens confirmés qui auraient envie de se retrouver pour partager leur art sont les bienvenus... Pour tous renseignements, contacter Roger Portier au 06-10-28-58-94.

Merci à tous les adhérents du Cercle, bénévoles, danseurs et musiciens.

Remerciements particuliers à :

Catherine pour ses cours des enfants aux adultes  
Julien, notre talentueux et fidèle accordéoniste...

Merci aux municipalités, aux organismes et intervenants extérieurs qui nous soutiennent.

*Meilleurs vœux à tous pour l'année 2012  
Avec le Cercle Celtique d'Ille et Rance !!!*

*Pour le Bureau du Cercle, Karine Loisel (secrétaire)*

**Contact :** Roger Portier :

02.99.68.08.69 ou 06.10.28.58.94

Catherine Portier : 06.84.61.95.47

## Programme actuel 2011-2012

- **02 Décembre 2011** : Téléthou à la Chapelle aux Filtzméens
- **11 Décembre 2011**: Animation du jumelage de Mélesse avec une province espagnole dans le cadre du marché de Noël et Fête de la Saint Nicolas à Montfort sur Meu pour les plus jeunes.
- Soirées diatoniques et danses à Saint Méen le Grand et à Mélesse
- **31 Décembre 2011**: Réveillon breton à la Salle Polyvalente de Québriac
- Animation dans les écoles
- **Fin janvier 2012** : Fest Noz au Collège Saint Joseph
- **27 Janvier 2012** : Galette des Rois du Cercle Celtique
- **26 Février 2012** : Fest Deiz à la salle Polyvalente de Québriac
- **28 Avril 2012** : Fest Noz à l'Espace Ille et Donac à Tinténac
- **20 Mai 2012** : Fest Yves à Sens de Bretagne (enfants, ados et adultes)
- **27 Mai 2012** : EMVOD (regroupement) départemental enfants et ados (lieu restant à déterminer)
- **Début Août** : Fête de la moisson à Guipel
- Diverses animations à finaliser selon la disponibilité des danseurs et musiciens.



## Les Archers du Canal

### 2002-2012 DIX ANS

Nous nous proposons de partager avec vous au travers de photos les temps forts de la saison 2011, en retraçant le parcours de l'équipe de Nationale 2 : Pour leur deuxième saison en Division Nationale 2, les Archers du Canal se devaient de justifier leur statut de favoris : l'an passé ils avaient remporté la victoire de poule de haute lutte contre Issy les Moulineaux (92). Ces derniers montés en Nationale 1, les archers locaux étaient attendus de pied ferme.

Pour rappel, La division nationale 2 rassemble 64 équipes (32 femmes, 32 hommes) réparties en 4 groupes géographiques. En 2010, les Archers du Canal ont terminé vainqueur de poule et sixième de la finale nationale.

Les objectifs cette année sont de remporter à nouveau la victoire dans ce groupe Nord-Ouest et d'être dans les quatre premiers lors de la finale de Moulins (Allier) en septembre.

#### Première étape : Cherbourg 7 & 8 mai



Comme l'an passé, Les Archers du Canal ont débuté la saison par une victoire.

#### Deuxième étape : Sarcelles 11 & 12 juin

Les Archers du Canal avaient à cœur de faire aussi bien que l'an passé...



Pour la deuxième année, Tinténiac s'impose à Sarcelles.

Assuré de participer à la Finale nationale à Moulins (Nièvre), à 5 points d'une nouvelle victoire de poule, les Archers locaux réussiront-ils le coup du chapeau en remportant la dernière manche à Wervicq-Sud les 16 & 17 juillet ?

#### Dernière journée de poule : Wervicq-Sud (Nord) 16 & 17 juillet

Après avoir remporté les manches de Cherbourg-Octeville et Sarcelles, allaient-ils pouvoir faire la passe de trois dans le Nord ? Le challenge n'était pas gagné d'avance...

Vainqueur du groupe avec trois victoires à la clé, la première partie de l'objectif de la saison a été atteint,



place maintenant à la finale des 10 & 11 septembre à Moulins (Allier). Anthony, Guillaume, Nicolas et Stéven ont deux mois pour se préparer à cet événement. S'ils décident enfin de tirer à leur niveau lors de cette compétition, une accession en Division Nationale 1 est possible. Si l'an passé deux équipes se détachaient (Périgny et Issy les Moulineaux), cette année l'écart est beaucoup plus faible et huit équipes peuvent prétendre à monter à l'échelon supérieur.

#### Finale de Moulins : Désillusion pour les Archers du Canal

Mais si l'équipe de Nationale 2 est notre porte drapeau, il y a beaucoup d'animation derrière la scène. La livraison de l'Espace Sportif à Tinténiac est un ballon d'oxygène pour les associations et en particulier pour le club de Tir à l'Arc. Les élus ont mis à disposition un outil performant afin de poursuivre notre ascension. La taille de l'espace dédié au Tir à l'Arc, les créneaux horaires mis à notre disposition, la qualité des bâtiments nous permettent d'accueillir et de former nos jeunes. Ils s'entraînent cinq heures par semaine à raison de deux séances de deux heures le mercredi (18H-20H) et trois heures le samedi (16H-19H). Pour la première fois nous pouvons leur proposer un renforcement musculaire, un travail cardiaque et des assouplissements en plus du Tir à l'Arc.

Pour les dix du club nous ne pouvions rêver d'un plus beau cadeau.....sauf une montée en nationale 1 ! Nous laisserons le mot de la fin au secrétaire général de la Fédération Française de Tir à l'Arc qui nous avait fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale en octobre :

" La fédération se félicite de la bonne santé du tir à l'arc dans les clubs d'Ille et vilaine et en particulier à Tinténiac. Le dynamisme qui a été présenté lors de cette assemblée et l'intérêt présenté par les parents des jeunes archers, démontrent que les actions entreprises correspondantes aux attentes de nos licenciés. La structuration est bien en route avec des objectifs précis et réalistes, ce qui devrait donner l'accession au club vers la labellisation fédérale très prochainement. Au delà des licenciés, c'est aussi auprès des collectivités qu'il faut se réjouir de ce fonctionnement, preuve en est les magnifiques installations mises à disposition par la communauté de commune de la Bretagne Romantique. "



## Club du 3<sup>ème</sup> âge

(anciennement Club des retraités de Québriac, décision de la préfecture)

Le club se porte très bien, 80 adhérents voir plus, la marche est devenue la première activité suivie de la belotte/scrabble, puis la pétanque. Le palet va prendre son envol au printemps.

Le 16 novembre, le concours de belotte a battu son record avec la participation de 122 équipes.

*Le Président, André Houitte*



Toute l'équipe  
vous présente  
ses meilleurs vœux.



## Permanences du Maire et des Adjointes

M. Armand CHÂTEAUGIRON Maire	Finances – Economie Urbanisme – Habitat Infrastructures	Vendredi (sur rendez-vous) Samedi 11H00 à 12H00
M. Alain BILLON 1 <sup>er</sup> adjoint	Affaires sociales Petite enfance Personnes âgées Transports	Samedi 11H00 à 12H30 Et sur rendez-vous (*)
M. Louis DENOUAL 2 <sup>ème</sup> adjoint	Voirie et réseaux Bâtiments communaux Environnement	Mardi 9H00 à 11H00 Et sur rendez-vous (*)
Mme Patricia HUARD 3 <sup>ème</sup> adjointe	Vie associative Sport – Loisirs – Culture Fêtes et cérémonies	Samedi 11H00 à 12H30 Et sur rendez-vous (*)
M. Jacques BORDES 4 <sup>ème</sup> adjoint	Finances - Budget	Sur rendez-vous (*)

\* S'adresser au secrétariat



### Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté – 35190 – QUÉBRIAC  
Tél. : 02 99 68 03 52 – Email : [mairie@quebriac.fr](mailto:mairie@quebriac.fr)

Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

## Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : *sur RDV.*  
Contacter le C.D.A.S à Combourg

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :  
Square Émile Bohuon – COMBOURG – Tél. 02 99 73 05 69

ADMR : 2, avenue des Trentes – TINTÉNIAC  
Service Personnes Agées : 02 99 68 06 57  
Service Famille : 02 99 23 03 12

Pôle Emploi : 3, Rue de la Mairie – COMBOURG – Tél. 02 23 16 45 45

Déchetterie : Route de Bazouges-sous-Hédé – TINTÉNIAC  
Horaires : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h15  
Samedi 9h / 11h45 et 13h30 / 17h15



# LES HIVERNALES

Tinténiac, les 3 & 4 Février 2012

**JIM ROWLANDS**  
Pop celtic - Pays de Galles

**PATCOOL**  
Percussions - Fougères

**MOSAI**  
Chanson française  
décalée - Rennes

**THE BIG JOKER**  
Rythm' & Soul  
Rennes, Nantes

**Gilles BLANDIN TRIO**  
Blues, swing - St Malo, Paris

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS : 02 99 68 10 03 - 02 99 23 00 86

TARIFS : 10€ / 6€ / 4€ - Restauration rapide sur place.

Plus d'infos sur le site : <http://wix.com/hivernales/2012>

Soirée organisée par les "Armoires Blindées"

# Téléthon 2011

Les organisateurs remercient tous les bénévoles et les participants qui ont fait de ce Téléthon un succès, et vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.





Assemblage PC  
Formations  
Dépannage et assistance  
Installation à domicile  
Consommables et accessoires

**Michel LEBULANGER**

[h2c.infoservices@free.fr](mailto:h2c.infoservices@free.fr)

[www.h2cinformatique.fr](http://www.h2cinformatique.fr)

02 99 45 49 84 - 06 77 93 96 82

H2C Informatique Services - 36, rue de la Liberté, 35190 Québriac

EUURL au capital de 5000 € - SIRET 518 267 695 00014 - RCS 518267695 RM35 - TVA FR 88 518267695



*Le P'tit Plus*

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

**Karine Tiger**

Tél. : 09 51 01 82 02

Portable : 06 86 22 19 51

34, rue de la Liberté - 35190 QUEBRIAC

EUURL au capital de 5000 € - Siret 51227046300015

**ATTENTION**

**modification des horaires d'ouverture**  
**à compter du 18 juillet 2011:**

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h00 - 13h30 • 15h30 - 19h30

Vendredi et Samedi : 8h00 - 13h30 • 15h30 - 20h30

Dimanche et jours fériés : 8h00 - 13h30

mail : [leptitplusquebriac@free.fr](mailto:leptitplusquebriac@free.fr)

site : [leptitplusquebriac.free.fr](http://leptitplusquebriac.free.fr)

**HP énergétique**

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

La haute performance, l'éthique en plus!

Chaudières Bois  
Solaire thermique / photovoltaïque  
Plomberie générale  
VMC double flux



QUÉBRIAC ● Tél / Fax : 02 99 13 28 94 ● [www.hpenergetik.fr](http://www.hpenergetik.fr)



Après deux mois d'ouverture, votre restaurant vous informe qu'il disposera bientôt d'une Licence IV (licence bar)

et pourra vous servir ainsi tous types d'alcools.

Le Vendredi soir, Samedi soir et Dimanche midi,

nous accueillons, sur réservation, les groupes de plus de 10 personnes.

Une fois par mois, le Vendredi soir et Samedi soir :

Soirée à thème de 19h00 à minuit.

**FORMULE DU MIDI : 9,90 €**

du lundi au samedi

Buffet d'entrées à volonté

+ Plat

+ Fromages ou Dessert

Le café est à 1 €

**Nos horaires d'ouverture**

LUNDI : de 7h30 à 19h00

MARDI : de 7h30 à 19h00

MERCREDI : de 7h30 à 14h30

JEUDI : de 7h30 à 19h00

VENDREDI : de 7h30 à 19h00

SAMEDI : de 7h30 à 14h30

12 rue de la Liberté

35190 Québriac

Tél.: 02 99 23 08 43

mail :

[bellenger.annelaure@orange.fr](mailto:bellenger.annelaure@orange.fr)